

## CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2015

Le vingt huit septembre deux mil quinze, à 18 h 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Philippe VINCENT, Maire.

Etaient présents : M.Philippe PECKRE Michel LEBLANC Sylvie STIENNE Stéphane GONDARD Marie – Françoise CASTOT Jean – Pierre FLAGUAIS Nicolas ADAM Nathalie LEVIGNEUX Régis MODARD Gérard DANET Corinne VAUCLIN Caroline RASSET Aude LESEIGNEUR Annabelle LEGRAS Pascale VARIN Emmanuel DUFLO.

Etaient absents : Sandrine PERRIAU (pouvoir à Aude LESEIGNEUR)

Jean - Philippe LECONTE

Secrétaire de séance : C. RASSET

### RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOSCO D'EAWY ET ADHESION A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES NORD OUEST DE ROUEN

Suite aux concertations qui ont eu lieu avec Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Portes Nord - Ouest de Rouen, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy et Madame la Sous – Préfète de Dieppe,

Vu l'article L 5214 – 26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Compte tenu de la réalité des périmètres, du bassin de vie des Bohlardais qui se situe sur la commune de Montville, et non sur Neufchâtel – en – Bray, de l'intérêt de la Commune,

Monsieur le Maire propose :

- que la commune de Bosc le Hard se retire de la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy,
- D'adhérer à la Communauté de Communes des Portes Nord - Ouest de Rouen.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y aura un accord à trouver pour la déchetterie située sur le territoire de la commune de Bosc le hard appartenant à la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy, et que les conditions de retrait feront l'objet d'un protocole d'accords.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable pour rejoindre la CCPNOR, à l'unanimité.

### ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS

Monsieur le Maire présente le rapport sur l'accessibilité des bâtiments communaux réalisé par Monsieur de Frémicourt avec toutes les préconisations. Le conseil municipal considérant qu'il ne sera pas possible de tout réaliser, la Commission des travaux se réunira le jeudi 1er octobre à 16 h 30 pour décider des travaux les plus urgents à effectuer.

### ACCESSIBILITE ABRIS BUS

Le schéma type émanant du Conseil Général, est présenté aux conseillers municipaux ; Un passage piéton est nécessaire à l'avant et à l'arrière du quai de 18 cm de hauteur, 15 m de long x 3 m de large, le coût est évalué à environ 20 000 € en moyenne par arrêt de bus.

## Convention à signer avec option 1 et option 2

Le conseil municipal opte pour l'option 1 : « le Département pourra assumer la maîtrise d'ouvrage et le financement direct des travaux de mise en accessibilité des arrêts à la demande expresse du gestionnaire de voiries et/ou de la commune, si les travaux à effectuer se limitent aux points d'arrêt à aménager ». Après en avoir délibéré, le conseil municipal souhaiterait la réalisation de ce programme pour 2016.

## SECURITE ROUTIERE

Monsieur le Maire a rencontré M Pierzo et M Carion, afin d'étudier divers problèmes de sécurité dans la commune, à savoir :

Le plateau de la rue Villaine et l'écoulement des eaux pluviales. M Pierzot propose une participation de financement du département pour faire avancer les choses. Des bouches d'égoûts ont été reposées mais ne sont pas efficaces.

Résultats de comptage : rue Villaine avec le plateau 58 km/h au lieu de 70 km/h avant travaux,

Rue Jeanne la Lorraine et rue d'Augeville vitesse de plus de 70 km/h de moyenne. Il est proposé de faire un diagnostic financé par le Département en vue de réaliser un aménagement afin de casser la vitesse, d'ici la fin de l'année.

Stationnement rue Jeanne la Lorraine : Le projet de stationnement rue Jeanne la Lorraine, côté Boucherie de M. Boyard, reçoit l'agrément de M Pierzot qui nous propose de prêter du matériel pour faire des essais en matérialisant le stationnement.

Le giratoire de l'église : subira un nouveau revêtement pour 2016.

Au carrefour de M Dujardin : installation de 3 cédez le passage, plutôt que des stops

Carrefour st Jean : le revêtement du carrefour est prévu par la direction des routes, pour 2016

Si toutefois la zone d'activités se crée, un giratoire sera nécessaire pour la facilité la sortie du terrain, dans ce cas, financement 50 % département, 50 % Commune.

## QUESTIONS DIVERSES

Banquet des aînées les 3 et 4 octobre et distribution des colis le 10.

Téléthon : réunion de préparation le lundi 09/11 à 18 h 00.

Formation au fonctionnement des extincteurs pour les Bénévoles des Associations : le 3 octobre à 9 h 30 à la caserne.

Décors de Noël : Pascale VARIN informe le conseil municipal qu'elle a reconduit le contrat pour la décoration de Noël avec la société Désormeaux pour 14 éclairages au lieu de 9, pour le même budget qu'en 2014.

Festival de l'oiseau le 23/10 à 18 h30 pour l'inauguration à la salle des loisirs

BOLHARD MAG parution début décembre pour annoncer la mise en place de la patinoire et l'ouverture des festivités de Noël vendredi 18 décembre à 18 h 00.